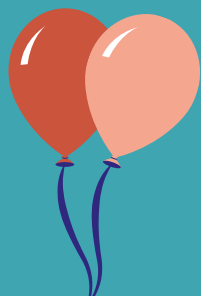


JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

2022



Droits en santé : 20 ans de lois

Pourquoi organiser cet événement ?

Depuis 20 ans en France, la loi du 4 mars 2002 reconnaît deux types de droits : les droits individuels et les droits collectifs. En parallèle, la loi de janvier 2002 fixe de nouvelles règles relatives aux droits des personnes dans le secteur médico-social. Ces lois traduisent toutes deux l'idée de rendre l'**usager acteur de sa santé**.

Depuis 2011, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes capitalise sur la création de la "Journée européenne des droits des patients" par une association de citoyens européens, Active Citizenship Network, pour promouvoir les droits en santé et l'existence des représentants des usagers. Devenue depuis quelques années "Journée Européenne de vos Droits en Santé" (JEDS), cet événement est le moment privilégié pour parler concrètement des droits et mettre en valeur le travail des équipes, représentants des usagers et personnels de santé.



En 2022, mobilisons-nous pour faire vivre l'événement au sein des établissements de santé de la région



Comment l'organiser ?



Date : du 16 au 20 mai

Comme en 2021, nous avons choisi de déplacer la date en mai, le 18 avril était à la fois férié et au début des vacances scolaires de la région. Nous espérons aussi éloigner l'événement au maximum des "pics" de la pandémie afin de permettre une plus grande liberté d'organisation et garantir la sécurité de tous.



Thème : la représentation des usagers

Il est le droit collectif par définition. Après avoir proposé plusieurs thèmes parmi les droits individuels, pour les 20 ans de la loi Kouchner, nous vous proposons de mettre en lumière les représentants des usagers et, plus largement, la démocratie en santé.



Une JEDS inter-région

La collaboration avec les autres régions s'est installée ces dernières années et, en 2022, toutes les régions participeront en proposant des supports variés sur des thèmes "droits en santé" différents. Tous les supports seront librement téléchargeables sur le site de France Assos Santé dès le mois de mars. La page sera alimentée jusqu'en avril. **Tous les établissements et tous les représentants des usagers de tout le pays pourront piocher les éléments utiles à leurs événements.**

Quelle organisation en 2022 ?

Gageons que la crise sanitaire s'éloigne et permette à chacun de retrouver un quotidien, personnel et professionnel, plus proche de ce qu'il était avant mars 2020. Néanmoins, la crise nous a permis de progresser sur la "digitalisation". S'il n'est pas question de s'en contenter, il serait dommage de se priver de ce nouvel horizon et de ces capacités. Aussi, poursuivons cette JEDS à deux niveaux :

En présence

Vous souhaitez tenir un point d'information au sein de l'établissement ? Nous pouvons comme chaque année vous fournir de la documentation gratuitement. Nous allons mettre en place un formulaire de demande pour les supports. Ceux-ci seront envoyés fin avril depuis Lyon.



2022 marque les 20 ans des lois des droits en santé, de quoi imaginer une animation particulière pour la journée ! Une rétrospective ? L'annonce des projets à venir ? La mise en lumière d'acteurs travaillant ou ayant travaillé pour les droits en santé ? Tout est à imaginer !

A distance

En 2022, nous allons poursuivre l'animation de notre **page Facebook** pour promouvoir les droits en santé. Du 7 mars au 18 avril, nous partagerons avec toutes les délégations régionales de France Assos Santé les mêmes informations de promotion puis dès le 18 avril nous basculerons sur une animation régionale pour laquelle nous aurons besoin de vous ! **En 2022, nous souhaitons renforcer la mise en valeur des actions proposées sur toute la région : n'hésitez pas à nous partager votre projet !**

Interview, animation, ressources, nous proposerons comme l'an passé un contenu varié pour nous faire l'écho des événements organisés en région.

... Et si on en parlait ?

Nous vous proposons de nous retrouver, en mars et en avril, afin d'échanger sur vos projets et répondre à vos questions. Nous organiserons 4 temps collectifs sur la région, en visio afin d'économiser le temps et l'énergie de chacun. L'objectif de ces rencontres sera de vous présenter plus précisément les ressources à disposition (au-delà des éléments que vous pouvez commander), d'échanger sur vos projets, vos expériences passées et pouvoir alimenter une réflexion commune autour des événements de cette Journée. **Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre chargée de mission territoriale** (coordonnées ci-après)

Vos contacts

Comme chaque année, vous pourrez compter sur le soutien des chargées de mission territoriales pour vous accompagner dans la définition de votre projet et intervenir le jour J le cas échéant.

Prenez contact avec elles :

Ain, Rhône & Loire : **Sandra Gomes**

sgomes@france-assos-sante.org

06 73 73 58 23

Isère, Savoie & Haute-Savoie : **Lydie Matéo**

lmateo@france-assos-sante.org

06 73 73 66 77

Allier, Cantal, Haute-Loire & Puy-de-Dôme :

Armelle Kowalczyk-Renier

akowalczyk-renier@france-assos-sante.org

06 71 13 49 32

Ardèche & Drôme : **Ahmel Djoui**

adjjoui@france-assos-sante.org

06 73 73 64 61



Rejoignez
l'événement!

France
Assos
Santé

La voix des usagers

Auvergne Rhône-Alpes